

177 terrains synthétiques ÉQUIPÉS DE BILLES de pneus usés en FWB

▶ Faut de certitudes sur la dangerosité, les pouvoirs publics jouent la carte de l'extrême prudence

▶ Alors... Dangereux pour la santé ou pas, ces fameuses billes noires qui assouplissent les terrains synthétiques sur lesquels se roulent les sportifs chaque week-end? Les innombrables études sur le sujet -près d'une centaine- disent tout et son contraire. En avril 2017, la Fifa se penchait sur la question après avoir analysé lesdites études. Elle concluait qu'il "n'existe aucun élément permettant de démontrer que le jeu sur un gazon synthétique avec des billes en caoutchouc pouvait être dangereux pour la santé". Dans une synthèse, certes destinée à défendre son business, la Fédération des acteurs des équipements de sports et de loisirs (France) expliquait de son côté qu'il "y a moins d'ar-

senic dans ces billes que dans le riz, moins de benzène que dans le homard ou les sodas, moins de

chrome et de plomb que dans les sols naturels"...

DE QUOI RASSURER les parents de Bruxelles et de Wallonie? Bien au contraire. Vendredi dernier, la commune d'Anvaing validait une décision prise en mars dernier: le remplacement des billes de pneus recyclés de son tout

nouveau terrain synthétique par des billes de type Ecofill -des coques de noix de coco écrasées et pulvérisées puis mélangées avec de la fibre de coco. La commune de Wanze a quant à elle commandé l'étude d'un échantillon des billes SBR de son terrain synthétique. En mars dernier, après la diffusion d'une enquête

sur le sujet sur France 2, les autorités communales avaient même demandé aux gardiens de but de ne plus s'entraîner sur le terrain synthétique... Rassurer avant tout à défaut de certitudes scientifiques. Voici le leitmotiv de nos responsables politiques. En Wallonie, la ministre compétente Valérie De Bue (MR) finance les études sanitaires lancées par les communes (lire par ailleurs) qui en font la demande.

À Bruxelles, la secrétaire d'État chargée du dossier Fadila Laanan (PS) va plus loin. Outre l'ar-

rêt des subsides pour la construction de terrains synthétiques en billes de pneus recyclés, la secrétaire d'État a demandé aux 19 communes la liste de leurs terrains synthétiques. Ce cadastre est désormais bouclé. *La DH* vous en dévoile le résultat. Sur les 46 terrains synthétiques communaux bruxellois, 42 sont remplis de billes SBR (pneu recyclé). Le cadastre wallon révèle de son côté que 125 terrains synthéti-

ques –sur 156– sont équipés du même matériau, potentiellement cancérigène selon certaines études, donc. Soit 83% des terrains synthétiques communaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

POUR FADILA LAANAN, cette première étape permet d'avoir une vue précise de la situation à Bruxelles, même si les terrains privés n'en font pas partie. Plutôt que d'entrer dans une guerre d'études scientifiques, l'élue socialiste préfère adopter une position pragmatique. "Nous préférons prendre nos précautions et financer des mesures de prudence. Raison pour laquelle j'ai suspendu

les subsides pour ce type de granulés, et j'invite les communes qui souhaitent renouveler leurs terrains par des billes de Liège ou de coco à entrer une demande de subsides pour le mois de février prochain au plus tard", assure la secrétaire d'État, qui réunira tous les échevins bruxellois des Sports afin de leur expliquer les propositions de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur ce dossier. "Je sais que les parents sont très inquiets. Les responsables sportifs aussi. On ne peut pas dire de manière ferme qu'il n'y aura jamais de risque pour la santé. Donc, pour moi, le principe de précaution prévaut."

M. L.

La dernière HUMEUR

C'est un véritable vent de panique qui souffle sur le bord des terrains synthétiques belges depuis le reportage diffusé sur la RTBF la semaine passée. Au bord des terrains, les parents ne parlent que de ça, les présidents de clubs et autres coachs tentent de rassurer sans pour autant apporter la moindre preuve de ce qu'ils avancent puisque, malgré la centaine d'études sur le sujet, nul ne peut répondre avec certitude si ces microbilles faites de pneus

usés présentent un danger pour la santé des sportifs qui se roulent dedans chaque week-end.

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION PRIME AVANT TOUTE CHOSE

Certaines villes wallonnes ont même décidé de remplacer illico ces billes de pneus usées par un matériau écologique, assurément sans danger pour la santé. Face à cet imbroglio scientifique, face à l'inquiétude des sportifs et des parents, les pouvoirs publics régionaux jouent la carte de la précaution. En Wallonie, Valérie De

Bue invite les clubs à utiliser ces terrains avec prudence tandis qu'à Bruxelles, Fadila Laanan subsidie toute commune qui remplacera les billes de son terrain par un matériau inoffensif. Toutes deux demandent encore de revoir les teneurs en substance chimique. Ces mesures sont surtout faites pour rassurer. À raison. Elles se démarquent de la position plus attentiste du fédéral. Se fiant aux dernières études, Maggie De Block n'a en effet pas jugé nécessaire de modifier les normes en vigueur.

Des normes aussi strictes que pour les jouets

SBR, Ecofill, bouchons de Lièges, etc. Tous ces matériaux ont un point commun. Ils inondent les terrains de sport synthétiques de leurs petites billes. Ces petites billes issues de pneus usés et autres résidus chimiques contiennent de nombreuses substances toxiques : du plomb, de l'arsenic, du mercure, du benzène, etc., réunis sous l'appellation HAP pour hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Une étude menée par l'université de Yale a dénombré près de 200 substances nocives dans

les microbilles, dont certaines potentiellement cancérigènes. Soit. La question est, maintenant, de savoir si la teneur de ces substances dans chaque microbille peut refiler le cancer au gardien de but de votre club favori. La plupart des études assurent que non car la concentration de ces substances dans les microbilles ne dépasse jamais les seuils officiels. Fadila Laanan souhaite que ces seuils soient réduits au même niveau que celui imposé par l'Union européenne pour les jouets.

M. L.

Un risque moindre QUE LA POLLUTION

▣ Les risques d'inhalation et d'absorption cutanée seraient quasi nuls

► La toxicité des microbilles de caoutchouc (pneus en fin de vie recyclés) pose question. Elle fait débat depuis 2016, lorsque des cas de cancer de jeunes joueurs de football ont été rapportés dans la presse britannique. Forcément, l'affaire, qui a fait le tour du monde, inquiète le grand public, les joueurs sur gazons synthétiques et leurs proches.

Pourtant, les spécialistes belges ne semblent pas alarmés. Ils observent, attendent des résultats d'études scientifiques à ce propos, mais ne tirent pas la

sonnette d'alarme. Au contraire, certains estiment que les risques d'inhalation et d'absorption cutanée de ces microbilles sont quasi nuls.

Interrogé à ce sujet par la Fondation contre le Cancer, le toxicologue de l'UCLouvain, Alfred Bernard, poursuit ce qu'il nous avait déjà déclaré : *"Le risque d'absorption de ces microbilles par la peau me semble extrêmement faible, pour ne pas dire nul. Dès lors, même dans l'hypothèse d'une blessure, celle-ci est nettoyée rapidement, et donc, l'absorption est quasi nulle. Et dans l'hypothèse*

où il y aurait une absorption significative via la peau, le type de cancer n'est pas compatible avec une absorption cutanée. En effet, quand on parle de leucémie, on invoque plutôt le benzène. Or, ici, il n'y a pour ainsi dire pas de benzène dans ces microbilles."

LE TEMPS d'exposition jouerait également un rôle clé. Il faudrait y être confronté quotidiennement à hauteur de plusieurs heures par jour pour éventuellement percevoir des effets immédiats.

***“L'air pollué
des villes est plus
cancérogène
que ces billes”***

Le toxicologue est cependant plus inquiet concernant la pollution atmosphérique, comme il nous le confiait il y a deux ans, en octobre 2016: *“L'air pollué des villes est plus cancérogène que ces billes, selon moi. Dans l'air des villes, on trouve des particules fines qui proviennent, entre autres, des pneus. L'exposition à ces substances, comme le benzène, est continue et ces particules vraiment fines.”*

L.C.C.

Les clubs doivent RESTREINDRE l'accès aux terrains

► La ministre Valérie De Bue invite les 125 clubs concernés à évaluer les concentrations de substances toxiques.

► La Wallonie compte 156 terrains synthétiques répertoriés. Infrasport a listé l'ensemble de ces terrains, à l'exception de ceux, peu nombreux, qui n'ont pas bénéficié de subsides et n'ont pas encore pu être répertoriés. "80 % des terrains synthétiques wallons sont fabriqués à base de billes SBR, ces granules de caoutchouc fabriquées à partir de pneus recyclés", nous assure Sabine Berhin, porte-parole de Valérie De Bue (MR), ministre des Pouvoirs locaux. Soit 125 terrains synthétiques sur le territoire wallon.

La ministre prévoit d'envoyer dans les prochains jours un courrier aux 125 clubs de sport concernés. Les fédérations sportives recevront également le courrier afin de permettre aux clubs dont le terrain n'est pas recensé, d'obtenir l'information. Le but: les pousser à procéder à des contrôles de leurs installations afin d'évaluer les concentrations de substances toxiques et les risques éventuels.

"Je recommande aux propriétaires et aux gestionnaires de ter-

rains en gazon synthétiques remplis de SBR de s'assurer de la conformité du matériau aux dispositions du cadre normatif, via des tests", écrit Valérie De Bue dans ce courrier. "Ces tests doivent être réalisés par un laboratoire agréé par la Région wallonne."

LA MINISTRE veut ainsi s'assurer que les contrôles seront correctement réalisés. Cela aura un coût, estimé à 1500 euros par terrain. La Wallonie subsidiera les clubs qui procéderont à ces contrôles. Dans son courrier, la ministre a informé ceux-ci que le montant des subsides s'élèvera à 50 % de la dépense, la subvention étant plafonnée à 1000 euros. Un formulaire de subsides est d'ailleurs joint au

courrier.

Dans cette missive, il est par ailleurs conseillé aux clubs de restreindre l'accès au terrain et d'en exclure le public, qui doit rester dans la zone neutre. Mais aussi de ne pas mettre volontairement les granules en bouche ou dans les oreilles, d'enlever directement les vêtements et chaussures après un match, de prendre une douche sur place, de se laver les mains, et de nettoyer et désinfecter rapidement toute plaie ou éra-

"80 % des terrains synthétiques wallons sont fabriqués à base de billes SBR."

flure.

Il s'agira également d'éviter, à l'avenir, la construction de nouvelles aires de jeu problématiques.

"Contrairement à ce qui a été dit, le cadre normatif existe, disponible en ligne. Le marché public pour sa réalisation a été lancé en décembre 2017", reprend la porte-parole de la ministre. "Il est en cours depuis plusieurs mois et fixe des normes plus strictes pour la construction de terrains synthétiques."

AdM

125 clubs de sport sont concernés en Wallonie.